

## TEMPS LIBRE MULTISPORTS SENIORS

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR ANNÉE 2025/2026

Les jeudis après-midi (hors vacances scolaires) entre 14 et 16 heures, selon l'activité pratiquée, la mairie du Teich propose à ses retraités de découvrir différentes Activités Physiques et Sportives. Ce Temps Libre Multisports a pour objectif la pratique de diverses activités sportives pour préserver sa condition physique et créer du lien social.

#### **1 : Conditions d'admission :**

Le Temps Libre Multisports Seniors est ouvert à toutes les personnes retraitées résidants sur la commune du Teich. L'effectif est limité à 30 personnes prioritairement Techois.

#### **2 : Frais d'inscription :**

Ils sont calculés sous la forme d'un forfait annuel sur la base du taux d'effort conformément à la délibération du conseil municipal. Ce taux d'effort est de :

QF (Quotient Familial) X 0.1 % pour une personne inscrite.

QF (Quotient Familial) X 0.09 % pour deux personnes inscrites du même foyer fiscal.

Le tarif du Temps Libre Multisports Seniors pour l'année se calcule de la manière suivante :

Taux d'effort X 34 (nombre de séances) X 1.5 (temps moyen d'une séance)

Par exemple, pour une personne inscrite avec un QF de 1000, la cotisation pour l'année sera de : 1000 X 0.1% X 34 X 1.5 = 50 Euros.

Un montant minimum de 37 Euros et un montant maximum de 99 Euros ont été fixés par délibération du conseil municipal.

Nous proposons d'ajouter aux inscriptions annuelles (selon le tarif défini ci-dessus), la possibilité d'une inscription par cycle (en moyenne six séances d'1h30) selon le nombre de place disponible.

Le tarif correspondant est unique et fixé à 25 euros par cycle.

NB : Votre QF sera calculé le jour de l'inscription avec votre avis d'imposition 2024.

Il est établi comme suit :

$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times \text{Nombre de part}}$$

#### **3 : Assurance :**

Les participants doivent fournir une attestation d'assurance responsabilité civile dans le cadre d'activités de loisirs.

#### **4 : Santé :**

Les participants doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

Le Temps Libre Multisports Seniors s'engage à tout mettre en œuvre pour préserver l'intégrité et la sécurité des participants. En cas d'accident, les éducateurs feront appel aux services médicaux d'urgence si l'état de la personne le nécessite.

#### **5 : Tenue :**

Les pratiquants devront avoir une tenue adaptée à la pratique des activités physiques et sportives : chaussures de sport, survêtement ou short, tee-shirt, casquette ou k-way et petite bouteille d'eau.

#### **6 : Perte ou vol :**

Il est fortement déconseillé de venir avec des objets de valeur, le Temps Libre Multisports Seniors décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.